



Publication externe de poste vacant

50562707

Job Posting Title

FONCTIONNAIRE EN CHEF CHARGÉ DE PROGRAMME – LUTTE CONTRE LA DROGUE ET PRÉVENTION DU CRIME

Date de début

08.08.2018

End Date

09.09.2018

Code de référence

DSA 2018/ 05

Désignation de la fonction

PRINCIPAL PROGRAMME OFFICER- DRUG CONTROL AND CRIME PREVENTION

Organization

Créée en tant qu'organisation continentale panafricaine unique en son genre, l'Union africaine est chargée de conduire le processus d'intégration rapide et de développement durable de l'Afrique par la promotion de l'unité, de la solidarité, de la cohésion et de la coopération entre les peuples et les États africains, ainsi que par l'établissement d'un nouveau partenariat avec les autres régions du monde. Le Siège de l'Union africaine est établi à Addis-Abeba, la capitale de l'Éthiopie. En vue de la réalisation de ces objectifs, l'Union africaine entend renforcer sa capacité à s'acquitter de sa mission en procédant, entre autres, à la mise en œuvre de sa nouvelle structure organisationnelle et au pourvoi des postes permanents et des postes de courte durée.

La Commission de l'Union africaine invite les citoyens des États membres à faire acte de candidature au poste de courte durée de Fonctionnaire en chef chargé de programme (Lutte contre la drogue et prévention du crime) au sein du département des Affaires sociales de la Commission de l'Union africaine.

Service

Intitulé du poste : Fonctionnaire en chef du programme – Lutte contre la drogue et prévention du crime

Grade : P4

Lieu d'affectation : Addis-Abeba (Éthiopie) Département des Affaires sociales

Superviseur : Chef de la Division du bien-être social, des groupes vulnérables et de la lutte contre la drogue

Number of posts : 1

Projet

1. OBJECTIF DU POSTE :

Le titulaire planifie, supervise et coordonne la mise en œuvre du Plan d'action de l'UA sur la lutte contre la drogue et la prévention du crime (2013-2019) (ci-après dénommé AUPA) et son intégration dans les plans de développement continental, régionaux et nationaux.

Tâches

2. Principales fonctions et responsabilités

- Fournir des conseils techniques, des conseils et une assistance stratégiques aux Communautés économiques régionales et aux États membres de l'Union africaine dans tous les domaines liés au trafic de drogues et à l'abus de drogues sous toutes ses formes et manifestations ;
- Évaluer l'impact de l'AUPA sur la réduction de la consommation illicite de drogues, le trafic illicite de drogues et des crimes associés, ainsi que sur l'amélioration de la santé, de la sécurité et du bien-être socio-économique des populations africaines ;
- Organiser des ateliers régionaux et des séances de formation avec des points focaux pour le renforcement des capacités et pour l'examen de la mise en œuvre des domaines prioritaires respectifs de l'AUPA ;
- Plaider en faveur de la mobilisation accrue de ressources et d'assistance technique par la communauté internationale des donateurs en vue de la mise en œuvre de l'AUPA, de la sensibilisation et de l'engagement pour l'intégration effective des réponses aux problèmes liés aux drogues et à la criminalité dans les politiques bilatérales et multilatérales d'aide au développement ;
- Fournir un appui substantiel à l'élaboration de propositions de programmes et de subventions et à la mobilisation des ressources et le coordonner ;
- Promouvoir l'harmonisation et l'alignement de l'aide des donateurs sur les stratégies et priorités nationales dans les secteurs de l'état de droit et de la santé publique ;
- Superviser le personnel dans le cadre de ce projet de la Commission de l'UA et fournir des orientations et une supervision aux points focaux nationaux et régionaux de lutte contre la drogue, dans le cadre de plans biennaux convenus ;
- Participer à des réunions, à des groupes de travail techniques, à des groupes de travail interinstitutions et à d'autres forums pertinents ;
- Organiser et participer en tant que principal point focal de projet aux réunions de plaidoyer, aux tables rondes, aux ateliers de formation et à d'autres réunions liées à la lutte contre la drogue et à la prévention du crime ;
- Surveiller, préparer, analyser et évaluer les rapports techniques et d'autres documents pertinents sur la lutte contre la drogue et la prévention du crime dans les domaines clés et faciliter la diffusion des bonnes pratiques ;
- Coordonner et surveiller la gestion financière du projet et établir des indicateurs de performance mesurables, surveiller la réalisation des résultats du projet et faire rapport sur l'avancement du projet ;
- S'acquitter de tout autre tâche qui pourrait lui être confiée de temps en temps.

Exigences

3. Qualifications académiques et expérience professionnelle requises

Qualifications universitaires

Le candidat doit être titulaire d'un Master en santé publique, sciences sociales ou dans une autre discipline pertinente. Des formations dans les sciences de l'addiction et/ou de la criminologie et dans la gestion de

programme seraient un atout supplémentaire.

Expérience professionnelle

Le candidat doit avoir au moins sept ans d'expérience professionnelle progressivement acquise à des postes de responsabilité dans l'élaboration et la mise en œuvre de politiques et de programmes de contrôle des drogues aux niveaux national, régional et international.

Il est souhaitable que le candidat ait une expérience dans l'établissement de partenariats et de réseaux fructueux avec un large éventail de partenaires externes et d'organisations, ainsi que dans la direction d'une équipe. Une expérience professionnelle au sein d'une organisation internationale régionale, continentale ou similaire gérant des portefeuilles de coopération technique dans les pays en développement est vivement recommandée.

OU

Il doit être titulaire d'une Licence en santé publique, sciences sociales ou dans une autre discipline pertinente. Des formations dans les sciences de l'addiction et/ou de la criminologie et dans la gestion de programme seraient un atout supplémentaire.

Expérience professionnelle

Le candidat doit avoir au moins 10 ans d'expérience professionnelle progressivement acquise à des postes de responsabilité dans l'élaboration et la mise en œuvre de politiques et de programmes de contrôle des drogues aux niveaux national, régional et international.

4. Compétences principales et aptitudes requises :

Compétences fonctionnelles

- Excellentes aptitudes en matière d'analyse et d'élaboration des politiques ;
- Capacité à élaborer des rapports et des notes essentiels pour les décisions politiques relatives au contrôle des drogues ;
- Capacité avérée à élaborer des rapports et à examiner et à effectuer des présentations ;
- Expérience dans la gestion de programme ;
- Capacité à produire des résultats conformes aux calendriers, aux budgets et aux normes de qualité convenus, dans le respect des règles, règlements et procédures en vigueur.

Compétences personnelles

- Capacité à identifier des problèmes, à les analyser et à participer à leur résolution, et à formuler des jugements sûrs dans le cadre des tâches confiées, planifier ses propres activités ainsi que celles des autres et gérer les priorités conflictuelles ;
- Capacité à diriger et à coordonner une équipe et à superviser les autres ;
- Bonnes aptitudes en communication pour assurer la liaison, la négociation et le plaidoyer auprès des principales parties prenantes, et sens aigu des questions politiques ;
- Capacité à gérer le stress.

Connaissances et compétences

- Connaissance et compréhension des théories, concepts et approches pertinents liés aux drogues, au crime et aux questions connexes de santé et de sécurité ;

- Compétence professionnelle avérée et maîtrise de la gestion et de la mise en œuvre de programme ;
- Excellente compétence professionnelle et excellente maîtrise du sujet.

5. Connaissance des langues

Le candidat doit maîtriser l'une des langues de travail de l'Union africaine. La connaissance d'une ou de plusieurs autres langues de travail serait un atout.

6. Durée du contrat

L'engagement à ce poste se fait sur la base d'un contrat à durée déterminée pour une période initiale de 1 an, dont les 3 premiers mois seront considérés comme une période probatoire. Par la suite, le contrat est renouvelable pour la même période, sous réserve de résultats satisfaisants et de la disponibilité des fonds.

7. Égalité de chances

La Commission de l'Union africaine est un employeur qui donne l'égalité de chances aux hommes et aux femmes, et les femmes qualifiées sont vivement encouragées à soumettre leurs candidatures.

8. Rémunération

Le salaire correspondant à cette fonction est une somme forfaitaire annuelle de 101 951,49 \$ EU, toutes indemnités incluses, pour les fonctionnaires internationaux de la Commission de l'Union africaine et de 92 867,97 \$ EU, toutes indemnités incluses, conformément pour les fonctionnaires locaux de la Commission.

Comment soumettre sa candidature

Les dossiers de candidature, qui doivent parvenir à la Commission au plus tard le 8th Septembre 2018, sont à envoyer à l'adresse du Site de recrutement en ligne de la Commission de l'UA <http://www.aucareers.org>.

Les candidatures déposées font l'objet d'une sélection automatisée selon les critères d'évaluation publiés de l'Avis de vacance de poste et sur la base des informations fournies par les candidats. Concernant les exigences de l'Avis de vacance de poste, les candidats doivent fournir des informations complètes et exactes relatives à leurs qualifications, y compris leur formation, leur expérience professionnelle et leurs connaissances linguistiques. Chaque candidat doit garder à l'esprit que tout dépôt de candidatures incomplètes ou incorrectes peut les rendre irrecevables dans le cadre du poste vacant. Une sélection et une évaluation des candidatures seront effectuées en fonction des informations fournies. Une fois déposées, les candidatures ne peuvent pas être modifiées. Les personnes dont la candidature est retenue pour la sélection feront l'objet d'une procédure de vérification des références afin de s'assurer de l'exactitude des informations fournies dans la candidature.

Direction de l'Administration et de la Gestion des Ressources humaines
Commission de l'Union africaine

Type de contrat

Court terme

Taux d'activité

Temps plein

Établissement

Headquarters